



Vendeuil  
bulletin municipal  
n° 03 - 2009

o o o

**Présidence** : Alex LESBROS, Maire

**Etaient présents** : Maryline Delot, Martial Marlière, Pascal Maertens, Frédéric Bailly, André Da Fonseca, Pascal Degrande, Eric Dran, Sylvain Duplouy, David Hinz, Françoise Minet, Vincent Nettelet, Marie-Jeanne Pelletier.

**Absents excusés** : Philippe Benoît, Nicole Bourgaux

**Assistait également** : Céline Delimauges.

**RENOUVELLEMENT DE BAIL - FERMAGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de louer à M. BRUNELLE Jean-Charles pour une durée de 9 ans, les 2ha 10a 47ca appartenant à la commune et précédemment loués à l'EURL BRUNELLE.

## CEREMONIE DU 8 MAI 2009

Comme à l'habitude, le conseil municipal organisera la cérémonie du 8 mai, en présence des Anciens Combattants.

### Programme

10 h 45 Place de la Mairie

- Réception des invités
- Revue des Sociétés

11 h 00

- Dépôt d'une gerbe au monument aux morts
- Remise de décorations
- Chant par les enfants de l'école
- Vin d'honneur à la mairie

## COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET BUDGET 2009

Comme annoncé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux, le conseil municipal a voté à l'unanimité une légère augmentation des taux d'imposition. Augmentation douce par ces temps difficiles mais nécessaire. Voici donc les taux applicables pour 2009 :

- |                            |                |                |
|----------------------------|----------------|----------------|
| - taxe d'habitation        | 2008 : 4,46 %  | 2009 : 4,91 %  |
| - taxe foncière (bâti)     | 2008 : 6,73 %  | 2009 : 7,40 %  |
| - taxe foncière (non bâti) | 2008 : 14,86 % | 2009 : 16,35 % |
| - taxe professionnelle     | 2008 : 5,07 %  | 2009 : 5,58 %  |

Le compte administratif a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal. La commune termine l'année 2008 avec un excédent de fonctionnement de 213.951,89 € et un déficit d'investissement de 54.881,16 €.

Le budget 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à 648.480,89 €. Pour l'investissement, il s'équilibre à 440.581,16 €.

**DEPOTS SAUVAGES** : Les dépôts de toutes sortes sont une pollution pour l'environnement mais également une pollution visuelle. Il est inacceptable que le village soit jonché de débris et que les employés communaux soient obligés de nettoyer. Pour mettre fin à ces incivilités, aucune tolérance ne sera admise. Nous demandons aux habitants témoins de tels actes de les signaler en Mairie. Tout dépôt sera signalé aux autorités et des poursuites seront engagées.

---

### HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tel : 03.23.07.82.47

<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

---

**SITE INTERNET DE VENDEUIL : [www.vendeuil02.fr](http://www.vendeuil02.fr)**

## PROCHAINES MANIFESTATIONS DANS LE VILLAGE ...

25 avril

Concours de pêche, organisé par l'Association de pêche

1<sup>er</sup> mai

Vente de muguet organisée par l'Association des parents d'élèves

10 mai

Repas du CCAS offert aux anciens, salle de la mairie

24 mai

Brocante organisée par l'association de pêche

24 mai

Marché de printemps organisé par l'association des parents d'élèves

Prochaine réunion du conseil municipal

Le mardi 19 mai à 19 heures

## TRAVAUX PREVUS POUR 2009

L'année 2008 ne nous a pas permis de réaliser les travaux prévus dans les temps. Ceux-ci seront donc réalisés en 2009.

- réfection de la toiture du clocheton de l'église et corniche de la Mairie (travaux en cours) pour un montant TTC de 32.786,76 € subventionné à hauteur de 7.000 €
- construction d'un atelier communal pour un montant estimé à 150.000 €, subventionné à hauteur de 39.403 €
- réaménagement total de la cuisine de la salle de la Mairie (prévision globale, travaux et mobilier) - travaux réalisés à partir de janvier 2010 pour laisser la mise à disposition de ladite salle jusque fin décembre ; pour un montant estimé à 65.000 €, subventionné à hauteur de 19.500 €
- clôture de la salle du stade et pose de parees ballons, pour un montant estimé à 17.145 €
- rénovation du bureau de l'agence postale communale et du logement, pour un montant estimé à 40.000 €
- achat de petit mobilier pour le groupe scolaire Paul Carette, pour un montant estimé à 600 €
- remplacement des radiateurs de la salle du stade, pour un montant estimé à 3.000 €
- pose d'un drain pour l'écoulement des eaux pluviales avenue Paul Carette, pour un montant estimé à 7.000 €
- achat d'une barque pour l'entretien de l'étang, pour un montant estimé à 2.000 €
- réfection de la rue du clos Jambeau, pour un montant estimé à 8.838,44 €, subventionné à hauteur de 1.325 €.
- Réfection de la rue de la Croisie, pour un montant estimé à 10.620,48 €, subventionné à hauteur de 3.345 €
- Réfection de la rue Camille Desmoulins, pour un montant estimé à 12.677,60 €, subventionné à hauteur de 5.640 €

- Parking rue Saint-Jean (cimetière), pour un montant estimé à 14.555,32 €, subventionné à hauteur de 3.760 €
- Parking de l'Hôtel-Dieu (la poste) pour un montant estimé à 20.326,02 €, subventionné à hauteur de 3.760 €

A la lecture de ces différents travaux, vous jugerez vous-mêmes des sommes engagées par la municipalité pour le bien de toutes et tous.

Pour les travaux de voirie, il est donc évident qu'un peu de patience des habitants est nécessaire. Le conseil municipal remercie à l'avance la population de sa compréhension.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET BUDGET 2009 - SERVICE DES EAUX

Le compte administratif 2008 a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal, avec un excédent total de 45.571,68 €.

Le budget du Service des Eaux a également été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 87.238,05 € pour le fonctionnement et à 16.786,30 € pour l'investissement.

### MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, avec le concours d'un bureau d'étude étudiera les possibilités de reprise des concessions abandonnées et leur durée.

### GROUPE SCOLAIRE PAUL CARETTE

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront le  
Vendredi 15 mai 2009  
de 17h00 à 18h30 au secrétariat de Mairie

### GRANDE PARADE 2009

Cette année la municipalité a décidé de renouveler sa participation à la GRANDE PARADE. Une réunion de la commission des fêtes a permis aux différentes associations intéressées de mettre au point cette participation. Pour sa part, la municipalité fera un char, aidée par les anciens combattants, le comité des fêtes, le club loisirs et l'association des parents d'élèves. Il faut préciser que la confection dudit char ne coûtera rien à la municipalité, chacun apportant son savoir-faire, ses idées, ses goûts et son matériel ... D'autre part, le club de gym fera également un char, le club country défilera et l'association de la maison de retraite fera également un char.

Un plaisir commun de représenter notre commune pour cette journée du 20 septembre 2009 avec un départ de Châtillon sur Oise et une arrivée à Moÿ de l'Aisne.

PARCOURS DU CŒUR : La 1<sup>ère</sup> édition du Parcours du cœur dans notre commune a connu un beau succès avec la participation de 120 personnes et une collecte de 283,60 € reversée à la Fédération Française de Cardiologie. Merci aux participants pour cette réussite.

### C.C.A.S. - REPAS DU 10 MAI

Le C.C.A.S. aura le plaisir de recevoir à la salle de la Mairie les habitantes et habitants âgés de 60 ans et plus. Chaque personne concernée aura bientôt une invitation personnelle à son domicile. En cas d'oubli, le C.C.A.S. demande aux vendeuilloises et vendeuillois de bien vouloir se manifester ... l'erreur est humaine.